



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 1<sup>er</sup> avril 2021

**COMITÉ DE PILOTAGE DE L'AGENDA RURAL**

Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine-Maritime, a présidé ce 31 mars le comité de pilotage qui a validé la stratégie rurale pour la Seine-Maritime. Ce comité de pilotage est composé du Président de l'association départementale des maires, du Président de l'association départementales des maires ruraux, des services du Conseil départemental, de la Chambre d'agriculture, et des services de l'État.

L'agenda rural est issu d'une proposition des associations d'élus, en particulier de l'Association des maires ruraux de France.

Elle a été déclinée dans un plan d'action interministérielle destinée à renforcer l'attractivité des territoires ruraux et à améliorer la vie quotidienne de leurs habitants.

L'agenda rural est la feuille de route du Gouvernement de ce grand plan d'actions. Il a été présenté par une circulaire de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 17 décembre 2020. 181 mesures composent l'agenda rural, concernant l'ensemble des champs des politiques publiques.

Ces mesures poursuivent quatre grands objectifs : faire des territoires ruraux les fers de lance de la transition écologique, renforcer leur attractivité, améliorer la vie quotidienne des habitants, appuyer les élus locaux dans leur action.

L'objectif est de décliner l'agenda rural en Seine-Maritime au plus près du terrain :

- désigner un sous-préfet à la ruralité : M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture ;
- élaborer une stratégie de la ruralité pour la Seine-Maritime.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

Une réunion a eu lieu le 12 mars dernier, pour présenter la démarche aux partenaires (conseil départemental, associations départementales des maires, chambre d'agriculture), autour de 8 axes stratégiques :

- le déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)
- le programme Petites villes de demain
- le déploiement du réseau France Services
- les conseillers numériques
- les Opérations de revitalisation de territoire
- l'appui à l'ingénierie des collectivités territoriales
- les maisons de santé/Pôles de santé libéral et ambulatoires (PSLA)
- la protection des captages d'eau potable et la planification en matière d'urbanisme en vue de limiter la consommation d'espaces

Un temps d'échanges avec les partenaires a permis d'enrichir la stratégie rurale de la Seine-Maritime.

Le parti-pris dans notre département où la ruralité est bien présente, est de mettre en évidence les politiques les plus marquantes pour les territoires : l'accès au soin, la proximité des services publics, la qualité de l'eau qu'ils consomment, le dynamisme de leurs commerces de centre-ville...

Ce sont ces grands thèmes qui ont été présentés et qui constituent l'agenda rural en Seine-Maritime.

**Cabinet du préfet**  
**Service régional et départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex